

produit tant de chefs-d'œuvre dans le monde entier, ait ici des interprètes habiles et exercés.

C'est ce dont on peut voir la preuve à St. Patrice, la modicité du prix doit aussi entrer en considération.

M. Perrault exécute tout lui-même : construction, sculpture, moulage, peinture et dorure, et voilà ce qui explique les avantages qu'il peut offrir à ceux qui l'emploieront.

On sait ce que l'on peut se procurer pour le prix de £500, lorsqu'on veut qu'un ouvrage comporte une ornementation où entre la sculpture et la dorure ; nous avons vu plus d'une fois des autels d'une dimension ordinaire qui atteignaient à des chiffres aussi élevés, nous croyons que le prix que nous citons tout-à-l'heure paraîtra, comme nous le disions, relativement modéré.

De plus, nous pouvons affirmer qu'à mesure que l'ouvrage avançait, M. Perrault et ses ouvriers ont fait preuve de progrès et de perfectionnement dans leurs procédés et dans l'habileté de leur exécution.

Jusqu'ici, tout en rendant justice aux beautés et aux magnificences de l'architecture religieuse, on avait le préjugé qu'elle comportait une dépense effrayante pour les ressources d'une fabrique et pour les moyens d'une paroisse ordinaire ; or, M. Perrault a résolu la difficulté en exécutant un plan immense, abondamment fourni d'ornements, à un prix qui ne dépasse pas de beaucoup le prix de la boiserie à ornementation ordinaire.

Maintenant que nous avons rendu compte de ces importants travaux exécutés d'une manière si remarquable, on nous permettra bien quelques réflexions qu'inspire naturellement ce sujet.

On a dit assez souvent, trop souvent peut-être, que nous ne sommes pas au courant des procédés de construction et de fabrication des vieux pays, eh bien, qu'on vienne visiter l'église St. Patrice, et les esprits les plus prévenus pourront se convaincre du contraire.

Sans doute, il est beau de réclamer le progrès. Il est beau de vouloir le faire participer à toutes les ressources du génie industriel et artistique, mais si nous voulons atteindre, en Canada, ce noble but, sachons au moins encourager tous ceux qui se vouent à des travaux sérieux et utiles, et n'allons plus chercher, quelque fois bien loin d'ici, d'habiles ouvriers, tandis que nous en avons dans le pays qui méritent d'être soutenus et secondés à tous les titres, pour leur talent, leur habileté, leurs connaissances spéciales de ce mode d'ornementation, et enfin pour la modération qu'ils mettent dans la rétribution qu'ils demandent.

La soirée littéraire et musicale qui devait avoir lieu le 13 de ce mois, au Cabinet de Lecture Paroissial, a été remise au 18, par suite de circonstances tout-à-fait imprévues. Elle aura donc lieu, Mardi prochain. Nous convions nos lecteurs et surtout nos aimables lectrices

à cette véritable fête qui sera, sans contredit, une des plus belles et des plus intéressantes de la saison.

M. Paul Stevens remplira la partie littéraire en racontant trois épisodes émouvants des premiers temps de la colonie Villemarie ; MM. Senécal et Smith se sont chargés de la partie musicale : ces trois noms n'ont pas besoin de réclame.

## CHRONIQUE MUSICALE.

Montréal, 6 mars 1862.

Nos lecteurs n'ont pas encore oublié le *Tridium Musical* du 18, 19 et 20 du mois dernier. En dépit du mauvais temps et de bien d'autres contretemps, il y avait trois concerts à donner,—trois donc à entendre,—et tout cela pendant trois soirs consécutifs. Assister à un concert, passe—c'est même souvent agréable ;—y retourner le lendemain, met à l'épreuve la bonne volonté et le courage des plus hardis ! Quel allait donc être le sort du troisième concert ? C'est ce que nous allons vous raconter.

Organisé dans un but à la fois patriotique et charitable, et annoncé aussi comme devant avoir lieu en cette salle tant aimée du public—le Cabinet de Lecture Paroissial—le concert du 18 ne pouvait manquer d'attirer l'élite de notre société, toujours distinguée par son zèle pour les bonnes œuvres de toutes sortes. Avant donc l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, les sièges de la salle se trouvaient tous occupés. Sans doute cet encouragement est quelque peu attribuable au temps—qui, après avoir tergiversé pendant toute la journée, adopta (à l'instar de bien d'autres girouettes humaines) le parti du plus fort ; c'est-à-dire que, convaincu de l'inutilité de s'opposer davantage au zèle des bons habitués du Cabinet, il feignit de favoriser le concert, en se mettant au beau.

Monsieur De Terlae nous a devancé dans *L'Ordre*, (pouvait-il nous devancer autrement !) dans la chronique de ce concert et de celui du 20 ; il a même assaisonné la sienne de quelques grains d'utile critique, qui ne sera pas, espérons-nous, sans produire, à son adresse, de bons résultats, surtout si nos artistes malades voulaient bien se rappeler que la critique est semblable à ces pilules désagréables qu'il convient d'administrer, dans l'occasion, afin de purger ces MM. des imperfections qui nuisent à la santé vigoureuse de l'art, chez eux ; et non, comme quelques-uns seraient assez peu sages pour se l'imaginer, dans le but de blesser soit leur réputation, qui n'est guères faite, ni leur avenir, qui ne se fera jamais s'ils n'y travaillent plus sérieusement. Il ne nous reste donc que peu de chose à ajouter, si nous ne voulons pas être taxé de répétition.

M. Moïse Saucier, qui débutait ce soir au Cabinet